

**Avis du Comité économique et social européen sur le thème «Créativité et entrepreneuriat: des instruments de sortie de crise» (avis d'initiative)**

(2011/C 48/09)

Rapporteuse: M<sup>me</sup> SHARMA

Le 18 février 2010, le Comité économique et social européen a décidé, conformément à l'article 29 paragraphe 2 de son règlement intérieur, d'élaborer un avis d'initiative sur le thème:

*«Créativité et entrepreneuriat: des instruments de sortie de crise».*

La section spécialisée «Marché unique, production et consommation», chargée de préparer les travaux du Comité en la matière, a adopté son avis le 1<sup>er</sup> septembre 2010.

Lors de sa 465<sup>e</sup> session plénière des 15 et 16 septembre 2010 (séance du 15 septembre 2010), le Comité économique et social européen a adopté le présent avis par 109 voix pour, 2 voix contre et 6 abstentions.

### 1. Avant-propos – «La passerelle»

1.1 Pour sortir de la crise financière et relever les défis que constituent le chômage, la pauvreté, les inégalités, la mondialisation et le changement climatique, l'Europe doit encourager l'ouverture d'esprit chez ses citoyens.

1.2 Le présent avis se penche sur la valeur ajoutée de la **créativité et de l'entrepreneuriat** en tant qu'instrument de sortie de crise qui met l'accent sur l'investissement dans le **capital humain** en encourageant et soutenant une **attitude volontariste**.

1.3 En Europe, l'entrepreneuriat est régulièrement compris comme faisant référence aux jeunes pousses, aux PME, au secteur lucratif et à celui des entreprises sociales. **Or l'entrepreneuriat consiste en «l'aptitude d'un individu à passer des idées aux actes»**, sa valeur pour la société, tout particulièrement en temps de crise, ne peut dès lors être sous-estimée ou balayée. Il suppose ou constitue:

- la créativité, l'innovation et une prise de risque;
- la capacité de programmer et de gérer des projets en vue de la réalisation d'objectifs;
- un atout dans la vie de tous les jours, à la maison et en société;
- des salariés conscients du contexte dans lequel s'inscrit leur travail;
- l'aptitude à saisir les occasions qui se présentent;
- un ferment pour l'acquisition de qualifications et de connaissances plus spécifiques qui sont nécessaires pour créer une activité sociale ou commerciale <sup>(1)</sup>.

### 2. Conclusions et recommandations

2.1 Le présent avis vise à identifier des manières de mettre en valeur le potentiel du citoyen européen et de le concrétiser. Il fait appel à une approche inclusive afin d'ouvrir des possibilités à un nombre plus important de personnes, indépendamment des critères d'âge, de genre, de race, de capacités ou de condition sociale. Cela étant dit, il faut que les programmes régionaux, nationaux et européens spécifiques visant à promouvoir la *créativité et l'entrepreneuriat* prêtent attention aux groupes défavorisés lorsqu'ils traitent des inégalités sociales.

2.2 Il étudie les moyens de:

- parvenir à préserver la diversité de l'Europe tout en la commuant en une identité commune;
- faire de l'Europe un FACILITATEUR donnant à ses citoyens les moyens d'agir;
- créer une Europe de fierté, d'ambition et de valeurs, dont les citoyens soient les ambassadeurs et soient capables de fêter les réussites de leurs réalisations.

2.3 À la suite de la crise financière, le CESE constate qu'il y a lieu de stimuler la création d'emploi et d'établir dans les États membres des économies saines et durables. Une main-d'œuvre de haute qualité appelle un entrepreneuriat de haute qualité doublé d'investissements dans les secteurs public et privé pour être compétitive à l'échelle internationale. L'entrepreneuriat est l'un des outils permettant de répondre à ce défi et de donner des espoirs de réussite réalistes à toutes les composantes de la société, mais aussi d'aider l'Europe à se doter d'une identité plus dynamique.

<sup>(1)</sup> COM(2005) 548. Annexe – point 7.

2.4 La stratégie UE 2020 propose des éléments moteurs essentiels, thématiques et ciblés en lien avec les priorités suivantes:

- créer de la valeur en fondant la croissance sur la connaissance;
- favoriser l'émancipation dans des sociétés ouvertes à tous. L'acquisition de nouvelles compétences, qui renforce la créativité et l'innovation, le développement de l'esprit d'entreprise et une transition en douceur entre différents emplois seront des éléments cruciaux dans un monde qui offrira davantage d'emplois en échange d'une plus grande capacité d'adaptation;
- créer une économie compétitive, connectée et plus verte.

2.5 La crise permet l'émergence de nouveaux modèles de développement, de croissance et de gouvernance. Il est essentiel de disposer de conditions-cadres améliorées et cohérentes pour réussir ce changement, et cela donne l'occasion aux partenaires sociaux et à la société civile d'apporter leur contribution en proposant des mécanismes pratiques et effectifs.

2.6 Le capital humain de l'Europe pourrait être rapidement mis à profit par la création d'un environnement «PORTEUR», à condition d'APPLIQUER les recommandations suivantes, qui sont simples et réalisables:

## 10 fondamentaux pour aller au-devant du changement

1. VISION – déterminer une vision unique pour l'Europe;
2. ÉDUCATION – promouvoir l'ambition;
3. MOBILITÉ – créer des possibilités d'études organisées;
4. CONSCIENCE DES RISQUES – conduire les Européens à dépasser leur réticence à prendre des risques;
5. INCITATION – encourager l'esprit d'entreprise;
6. JUSTIFICATION – rendre des comptes sur les projets européens;
7. COMMUNAUTÉ – promouvoir une citoyenneté active;
8. MISE EN OEUVRE – appliquer une politique favorable aux entrepreneurs et aux PME;
9. CONSULTATION – créer une plate-forme de discussion entre les parties prenantes;
10. PROMOTION – encourager une nouvelle culture dans les médias, et par l'intermédiaire d'ambassadeurs.

2.7 L'application de ces recommandations ne doit pas demeurer la tâche d'une seule partie prenante, mais doit

revenir à tous. Dans un monde complexe et en évolution rapide, les personnes ont besoin de disposer de nouvelles aptitudes et compétences pour éviter l'exclusion. Le dialogue social peut avoir une influence sur le changement afin d'atteindre les objectifs de la stratégie UE 2020 et de développer un entrepreneuriat durable. Il faut qu'une tradition européenne permettant aux particuliers comme aux organisations de développer leur esprit d'entreprise voie le jour.

2.8 Investir dans l'esprit d'entreprise crée de la valeur pour l'Europe:

si je vous donne 1€ et que vous me donnez 1€ en retour, nous avons chacun 1€;

si je vous soumetts une idée et que vous me soumettez une idée, nous avons 2 idées.

L'entrepreneuriat en Europe = 500 millions de personnes + 500 millions d'idées + 500 millions d'actions;

*Parmi toutes ces idées, combien pourraient nous sortir de la crise?*

## 3. L'Europe aujourd'hui

3.1 En 2008, l'Europe s'est retrouvée entraînée dans une crise financière qui, si elle a commencé aux États-Unis, a eu des incidences sérieuses sur les composantes économique et sociale de nos sociétés. Les raisons de la crise sont bien documentées, et l'Europe s'est trouvée être une des régions les plus touchées à moyen et long termes.

3.2 En 2010, l'Union européenne compte plus de 20 millions de chômeurs. Ce capital humain non utilisé est majoritairement composé de jeunes, de femmes, de travailleurs âgés, d'immigrés et d'autres groupes vulnérables. À court terme, ni le secteur public, touché par des déficits colossaux, ni les grandes entreprises, aux prises avec les défis de la crise et de la mondialisation, n'auront à eux seuls la capacité de créer autant d'emplois. Le mythe d'un retour rapide à une croissance forte dans l'UE est irréaliste, à moins que ne se produise un changement de conditions structurelles, le chômage étant en effet avant tout un problème structurel et non un problème lié aux cycles économiques.

3.3 L'UE doit se concentrer sur l'économie, l'entrepreneuriat durable, l'emploi et la politique sociale, mais le rythme de la mondialisation n'attendra pas qu'elle rattrape son retard, bien qu'elle ait beaucoup à apporter aux autres en matière de développement. La dimension européenne est une opportunité pour l'échange d'expériences et un outil capable de créer une identité européenne plus forte, à l'intérieur de l'Europe comme à l'extérieur.

3.4 L'Europe forme aujourd'hui un ensemble cohérent de 27 États productifs et talentueux, que les États voisins souhaitent absolument intégrer. L'Union dispose de nombreux points forts: la paix, la stabilité, la diversité, des systèmes de réglementation, une bonne gouvernance et la solidarité. L'Europe a un respect profond tant des valeurs sociales que de ses territoires. Économiquement, elle dispose d'un marché de 500 millions de personnes, et ses entreprises ont un bon potentiel de croissance.

3.5 Il appartient maintenant à l'Europe d'optimiser ses atouts collectifs.

#### 4. L'entrepreneuriat – un atout européen et un instrument de sortie de crise

4.1 L'entrepreneuriat est affaire de création de richesse, laquelle sortira l'Europe de la crise. Le traité de Lisbonne reconnaît l'entrepreneuriat et la diversité des acteurs économiques, et il est désormais temps de trouver de nouvelles voies pour l'entrepreneuriat durable, en tant que vecteur essentiel de la croissance et de la compétitivité de l'Europe.

4.2 Cela supposera notamment de se mettre en quête de nouvelles idées et de créer une dynamique susceptible d'établir la confiance, la crédibilité et une croissance continue à l'avenir. La richesse étayera les investissements dans l'éducation, les emplois, les compétences, la productivité, la santé et les conditions sociales; l'esprit d'entreprise, la créativité et l'innovation étant des instruments essentiels à une société du progrès.

4.3 Un grand nombre de recherches et d'expérimentations – théoriques, empiriques, pratiques, réalisées par des chercheurs ou des entreprises – ont établi qu'il existe une corrélation évidente entre entrepreneuriat et croissance<sup>(2)</sup>. Les associations d'entreprises, les confédérations syndicales, les agences internationales de développement, la Banque mondiale, l'OIT, l'OCDE et les ONG encouragent la promotion de l'entrepreneuriat en tant qu'instrument fondamental de la croissance, du développement, du dépassement de la pauvreté et de l'insertion sociale. De nombreux avis du CESE livrent des recommandations qui valorisent l'esprit d'entreprise dans la société et plusieurs États membres peuvent se prévaloir de meilleures pratiques en la matière.

4.4 L'entrepreneuriat est reconnu dans le monde entier comme un vecteur d'innovation, d'investissement et de changement; en tant que tel, il a un rôle indispensable à jouer pour sortir de la situation économique actuelle, caractérisée par son

incertitude extrême. Dans ce contexte, la reconnaissance des savoir-faire et des compétences par l'entrepreneuriat constitue un instrument pour résoudre les problèmes et apporter de nouvelles idées.

4.5 L'UE a toujours connu un équilibre entre le développement économique et un fort engagement en faveur de la dimension sociale; elle doit continuer en intégrant les activités entrepreneuriales à la vie quotidienne. Cela se traduit aussi dans les secteurs non marchands:

- L'entrepreneuriat aide à l'intégration sociale et au dépassement de la pauvreté «parce que la société est au centre de l'analyse de l'innovation»<sup>(3)</sup>, qui change ses conceptions, ses pratiques et ses institutions.

- La protection de l'environnement mise sur les sources d'énergie renouvelable et l'adaptation au changement climatique; cela produira de nouveaux modes de travail, conduira à l'«écologisation» des emplois ainsi qu'à la création de nouvelles technologies et de nouveaux emplois «verts».

- Le tourisme, la régénération et les migrations, y compris la revitalisation des zones rurales ou défavorisées, nécessiteront de mettre en place des initiatives entrepreneuriales visant à la création d'emplois et à l'adaptation des infrastructures, notamment dans des secteurs tels que la réhabilitation urbaine, l'agriculture, la sylviculture, le tourisme insulaire<sup>(4)</sup> et l'agrotourisme.

- L'éducation fait appel à la créativité pour trouver les «éléments moteurs» aptes à enclencher une quête de connaissance qui poussera les citoyens à tous les niveaux et à tous les âges à s'engager dans un apprentissage.

- Les services de santé recourent à de nouvelles manières de travailler et aux nouvelles technologies afin de fournir un environnement optimal pour les soins, la recherche, et la délivrance de médicaments et de traitements.

- Les tendances démographiques vont exiger des adaptations sociales, des solutions novatrices et créatives pour faire face aux problèmes d'infrastructures et de services, et traiter les questions liées au travail, à la famille et à la protection sociale.

- Les activités des ONG, y compris les projets de terrain et de formation, sont efficaces et apportent des éléments novateurs dans de nombreux secteurs où il est nécessaire de trouver de nouvelles solutions pour répondre aux défis de la société.

<sup>(2)</sup> Audretsch, D. B. et R. Thurik (2001), *Linking Entrepreneurship to Growth* (Lier l'entrepreneuriat et la croissance), OECD Science, Technology and Industry Working Papers, 2001/2, OECD Publishing. doi: 10.1787/736170038056.

<sup>(3)</sup> EUCIS LLL, Barcelone, 2010.

<sup>(4)</sup> Bornholm, Danemark.

— Concernant les capacités du secteur public, il faudra trouver des solutions pour fournir les mêmes services et en améliorer la prestation avec des budgets limités.

4.6 Chaque personne possède des talents, une créativité et un esprit d'entreprise qui s'épanouissent si l'environnement est stimulant pour de telles activités. Il est essentiel de mettre l'accent sur la personne individuelle, en prenant en compte la diversité, parce que l'exclusion et la discrimination constituent un cercle vicieux, une spirale négative qui exacerbe l'inégalité des chances: moins les personnes réalisent leur potentiel, moins elles sont motivées pour progresser<sup>(5)</sup>. Ainsi, cette démarche peut offrir, particulièrement dans l'Europe d'aujourd'hui, de nouvelles solutions pour surmonter le problème du nombre élevé de personnes sans qualifications et sans emploi. De plus, une approche plurielle peut permettre de créer des opportunités pour davantage de personnes, quels que soient leur âge, leur sexe, leur race, leurs capacités ou leur condition sociale.

4.7 Un ensemble de facteurs collectifs permet de créer un environnement favorable à la réussite dans tous les domaines de la vie, y compris en matière de sortie de crise:

- une VISION claire doublée d'une MISSION réaliste avec des OBJECTIFS réalisables,
- un PROJET reposant sur une FINALITÉ ou une IDENTITÉ COMMUNES,
- un POINT DE MIRE et une ATTITUDE VOLONTARISTE,
- des DIRIGEANTS valorisant autant l'individualité que de fortes VALEURS communes.

## 5. 10 FONDAMENTAUX – Une liste d'actions possibles à appliquer pour créer un environnement porteur

La croissance ne se crée pas en vase clos, elle requiert un ensemble de personnes de même sensibilité, des réseaux et des parties prenantes. En fin de compte, l'établissement d'une tradition dans la société, sur le lieu de travail et à domicile, rendra l'entrepreneuriat accessible aux individus et aux organisations, en favorisant aussi la création d'emploi par des petites entreprises et l'amélioration de l'offre d'employés qualifiés. Les acteurs concernés – employeurs, syndicats, ONG, secteur public et décideurs – devront s'unir pour provoquer un changement de culture et permettre l'émergence d'une «culture entrepreneuriale» qui serait utile à TOUS, non seulement pour étayer la sortie de crise, mais aussi pour surmonter les défis qui se présentent à long terme à la planète.

<sup>(5)</sup> Hillman, 1997.

5.1 Il convient de faire partager **une vision unique et claire pour l'Europe**<sup>(6)</sup>, assortie d'une stratégie et d'objectifs concrets. Cela suppose une direction politique, qui soit comptable de ses actes, responsable, et ait le sens des réalités. Le projet du marché unique apportera à tous un bien-être économique, une mobilité accrue, de nouvelles compétences, des débouchés commerciaux et un choix plus large; il doit être revitalisé et complété. L'entrepreneuriat pour tous doit être un élément transversal à tous les domaines politiques.

5.2 Les dirigeants doivent encore s'engager véritablement en faveur d'une **éducation à l'esprit d'entreprise dans toute l'Europe**, dans les programmes scolaires comme dans le cadre de l'apprentissage tout au long de la vie. Il convient d'apprécier à leur juste valeur la promotion de l'ambition et l'importance de la créativité et de l'entrepreneuriat, qu'on ne doit pas confondre avec les affaires ou la recherche de profit. C'est l'apprentissage – à travers des structures formelles ou informelles – qui permet de développer la créativité. Afin de garantir que le bon message parvient bien à ses destinataires, il convient d'associer pleinement les éducateurs à cette approche. Il se peut que les enseignants voient d'un mauvais œil une définition restrictive de l'entrepreneuriat, qui serait, par exemple, limité aux jeunes pousses, mais soient plus favorables à un concept général compris comme une compétence essentielle dans la vie. L'on peut envisager la possibilité d'utiliser un «escalier de l'entrepreneuriat» (entrepreneurial staircase) pour développer des activités et un enseignement destinés à faire entrer l'«esprit d'entreprise» dans la classe<sup>(7)</sup>.

5.2.1 Il convient que les professeurs adoptent des démarches pionnières, des méthodes d'apprentissage expérimentales pour enseigner aux étudiants les compétences et les technologies actuelles, en phase avec la mondialisation. Ils doivent se considérer comme des «facilitateurs» permettant aux élèves de devenir plus indépendants et de prendre des initiatives relatives à leur formation. Une formation efficace des enseignants, l'échange de bonnes pratiques ainsi que de méthodes et d'outils et la constitution de réseaux<sup>(8)</sup> sont autant d'éléments pouvant aider l'enseignant à s'adapter à tous les styles d'apprentissage. Un partenariat avec les employeurs, les syndicats et les ONG pourrait être envisagé pour encourager le transfert des connaissances.

<sup>(6)</sup> Les citoyens européens doivent être conscients que:

- I. le dessein de l'Europe est de former des États-Unis d'Europe respectant toutes les langues et les cultures et ouverts au monde;
- II. la force de l'Europe est d'avoir créé une entité commune et pacifique, après des siècles de guerres et de conflits.
- III. l'Europe incarne une entité politique prospère capable d'offrir un maximum de possibilités de réalisation des rêves individuels et collectifs;
- IV. être européen signifie partager des valeurs communes, et essentiellement un bon mélange des valeurs individuelles (la performance) et collectives;
- V. les avantages d'être un citoyen européen sont de pouvoir utiliser la dimension européenne sur les plans culturel, économique, scientifique, pour développer ses propres aptitudes et compétences personnelles pour son propre avenir et celui des autres.

<sup>(7)</sup> JO C 309 du 16.12.2006, p. 110.

<sup>(8)</sup> «Towards greater cooperation and coherence in entrepreneurship education» (Vers une plus grande coopération et cohérence dans l'éducation à l'esprit d'entreprise), CE, mars 2010.

5.3 **Créer des possibilités de mobilité organisée à des fins d'études** doit devenir un trait essentiel de l'identité européenne. L'accès à l'enseignement est un facteur déterminant pour la cohésion sociale, la participation à la vie politique et l'exercice de la citoyenneté<sup>(9)</sup>. Une initiative ambitieuse de dispositif d'éducation européen pour le XXI<sup>e</sup> siècle pourrait être lancée et débattue par le CESE avec les parties prenantes avant d'être soumise aux décideurs de l'UE.

5.3.1 Le triangle de la connaissance (éducation, recherche, innovation) joue un rôle majeur pour favoriser la croissance et l'accès aux emplois d'avenir. Les programmes Erasmus, Leonardo, Socrates et autres doivent être ouverts à tous; il convient d'en faciliter l'accès, en réduisant les charges administratives afférentes et en encourageant par des mesures incitatives appropriées à y participer. Le CESE recommande de créer un passeport éducatif «Europass» sur lequel figureraient toutes les activités de formation suivies en Europe.

5.4 Il est impératif de **conduire les Européens à dépasser leur réticence à prendre des risques** et à adopter une attitude volontariste ainsi qu'une culture du risque «assumé» pour permettre l'émergence d'une société productive. Il serait opportun de mettre en avant les retombées et les avantages dont la créativité et l'innovation sont porteuses pour la société, en un effort délibéré pour s'éloigner de la culture négative de l'échec présentée en Europe aujourd'hui.

5.4.1 Il convient d'envisager des mécanismes novateurs d'accès aux financements, qui comprendraient par exemple des dispositifs de microcrédit (via les fonds Progress, FSE, JASMINE, JEREMIE ou CIP) et les microcrédits à destination des coopératives de crédit et des projets communautaires<sup>(10)</sup>. Ces outils peuvent être utilisés non seulement pour aider les entrepreneurs, mais aussi pour garantir la durabilité d'initiatives en faveur de communautés ou du développement, particulièrement pour les ONG.

5.4.2 Les instruments destinés à encourager l'innovation qui existent déjà doivent être ajustés pour s'adapter à sa nature changeante (innovation ouverte sur les services et axée sur les utilisateurs). Parmi les mécanismes capables d'accélérer la transformation des connaissances en produits commercialisables, il faut envisager de maîtriser et de réduire la complexité des dispositifs et d'améliorer leur flexibilité, de faciliter la coopération, et de rendre l'accès aux fonds plus rapide.

5.5 **Encourager les grandes entreprises à jouer leur rôle de créateurs et de vecteurs à l'esprit d'entreprise.** Il convient de valoriser les compétences et les talents de tous les travailleurs, car la main-d'œuvre dispose de nombreuses ressources pratiques et intellectuelles. Le repérage de ces compétences et

actifs incorporels doit être encouragé, grâce à la création de nouveaux outils destinés à y contribuer.

5.5.1 Il faut davantage promouvoir et encourager les possibilités d'insertion et d'apprentissage pour les étudiants et les chômeurs.

5.5.2 Pour mettre sur le marché des brevets enregistrés qui n'y sont pas encore exposés, on pourrait ainsi envisager de développer un «cadre des sociétés» permettant de créer des filiales (spin-offs) pour lesquelles l'entreprise mère aurait un rôle de soutien et de parrainage et offrirait aux porteurs d'innovations des possibilités commerciales. Dans le cadre du développement des relations et de la promotion du meilleur environnement de travail possible, il convient d'envisager des mesures destinées à aider les comités de dialogue social et les partenaires sociaux à entreprendre et à contribuer à des évaluations d'impact sur la stratégie européenne pour l'emploi et la stratégie UE 2020.

5.6 Pour justifier les investissements, il faut mettre en œuvre une **évaluation des objectifs à long terme des projets européens**. Cet exercice devrait notamment s'attacher à prendre en compte la durabilité du projet, la possibilité de commercialiser dans l'avenir des innovations réussies et à valoriser les résultats pour que l'ensemble de la société en profite.

5.6.1 L'on pourrait à cette fin recourir à des **projets inter-générationnels et transsectoriels**, y compris des grappes d'entreprises, pour proposer de rassembler des travailleurs expérimentés et des travailleurs plus jeunes, afin qu'ils partagent des compétences nouvelles, des savoir-faire artisanaux, des connaissances et des réseaux grâce à des relations de mentorat/tutorat. Promouvoir des projets économiques durables en mobilisant des entrepreneurs soucieux de l'écologie et conscients des problèmes posés par le changement climatique et la réduction des sources d'énergie fossiles favorisera la protection de l'environnement.

5.7 **Promouvoir les initiatives communautaires et la citoyenneté active** pour encourager les projets à dimension européenne qui profiteront à l'ensemble de la communauté et/ou seront lancés par elle. Ce dispositif devrait prendre en compte la diversité et les groupes les plus vulnérables, et pourrait se faire parallèlement à la création d'un système européen de certification volontaire en matière de responsabilité sociale des entreprises et passer en revue les options possibles pour les initiatives communautaires.

5.8 Un engagement fort à mettre en œuvre les politiques est crucial pour soutenir les entrepreneurs qui souhaitent se lancer et leur procurer un environnement porteur. 98 % des entreprises de l'UE sont des PME, et fort de sa longue tradition en matière de création de PME, le cadre européen doit être préservé et amélioré<sup>(11)</sup>:

<sup>(9)</sup> BIG ISSUE, ACAF Espagne.

<sup>(10)</sup> Le site [www.european-microfinance.org](http://www.european-microfinance.org) propose des exemples de projets communautaires ou d'insertion sociale fondés sur l'entrepreneuriat.

<sup>(11)</sup> On considère souvent les PME comme le groupe le plus important d'entrepreneurs, et les recommandations en faveur de leur croissance occupent une grande place dans les documents de la CES et de l'UEAPME ainsi que dans de nombreux avis du CESE.

- Un engagement fort à mettre en œuvre le **Small Business Act et le principe «Penser d'abord aux petits»** (Think Small First) doit encore être pris dans de nombreux États membres, dont l'engagement actuel est insuffisant par rapport à ce qui serait nécessaire en temps de crise. Il devra prévoir un accès plus large et une meilleure participation des PME aux projets et aux procédures de marchés publics européens, avec des marchés ouverts pour soutenir la croissance des entreprises. Le soutien aux environnements interactifs peut être apporté en recourant à des incubateurs, des grappes d'entreprises, des parcs scientifiques et technologiques, ainsi que par des partenariats avec les universités. Il pourrait être prévu à cette fin de créer un GUICHET UNIQUE de l'UE qui servirait de source d'information aux entrepreneurs de tous les secteurs.
- Il faut envisager de doter les travailleurs indépendants d'un filet de **sécurité en matière de protection sociale**, qui prenne en compte certains aspects spécifiques de la gestion d'entreprise, notamment la maternité, la garde d'enfant et la fermeture d'entreprise.
- Le CESE exhorte le **Conseil à adopter le statut de l'entreprise européenne pour les PME**, et par là-même de soutenir le projet de marché unique et de faciliter les transactions transfrontalières pour les PME. Ce projet, fondé sur une initiative du CESE, crée une identité européenne pour les nouveaux entrepreneurs.
- Il convient de **faire mieux connaître le projet Erasmus pour les jeunes entrepreneurs et de le soutenir davantage** <sup>(12)</sup>. Il faut se pencher sur les moyens d'augmenter le nombre d'entreprises accueillant de jeunes entrepreneurs, et reconnaître leur contribution, afin que le projet ait un réel impact. L'on pourrait notamment créer un «Prix des entrepreneurs européens», qui prendrait la forme d'un label européen ou de la participation à des actions offrant une grande visibilité. Il convient d'accréditer les compétences des entrepreneurs qui, contrairement à celles des travailleurs, sont rarement prises en compte, et les entrepreneurs ne sont pas reconnus pour la contribution qu'ils apportent à la société.

**5.9 Mobiliser l'expertise en créant une plate-forme de discussion entre les parties prenantes** visant à améliorer l'esprit européen et la culture européenne d'innovation et de créativité. Améliorer la coopération entre les parties prenantes permettrait de formuler des recommandations politiques concertées et transversales sur des thèmes tels que l'amélioration des

relations entre l'université et l'entreprise, l'innovation dans les secteurs marchands et non marchands, la mobilité des chercheurs, l'utilisation des Fonds structurels ou les meilleures pratiques mondiales. Il faut veiller à établir un cadre pour traiter les problèmes urgents. Un dialogue civil facilitant la promotion de l'esprit d'entreprise au niveau régional pourrait promouvoir un profil de l'entrepreneur européen adapté au XXI<sup>e</sup> siècle.

**5.10 Promouvoir cette nouvelle culture à travers les médias, en s'appuyant sur un réseau d'ambassadeurs et de modèles de réussite.** Il y a lieu d'encourager une culture qui reconnaît la culture d'entreprise et soutient des initiatives en faveur des entreprises nouvelles ou en croissance, des entrepreneurs sociaux, de l'innovation dans le secteur public, de la créativité sur le lieu de travail, des plans de transmission d'entreprise et de la participation des travailleurs. La nouvelle culture de l'entrepreneuriat en Europe exigera une direction stratégique et de la persuasion déployées par des porte-paroles ou «ambassadeurs».

6. Il faut prendre la crise comme un stimulant incitant l'Europe non seulement à reconnaître le potentiel de ses citoyens, mais aussi à favoriser parmi eux l'émergence d'un esprit et d'une culture d'entreprise.

6.1 Cette crise ne sera pas la seule à laquelle l'Europe sera confrontée, et pour s'assurer que l'Europe est préparée pour les défis futurs, il convient de créer une dynamique en s'appuyant sur les dix fondamentaux énoncés précédemment en tant qu'instruments permettant d'avancer, et en les assortissant des éléments suivants:

- un plan d'action,
- un groupe de travail européen sur l'entrepreneuriat,
- une plate-forme des parties prenantes,
- un sommet européen et un sommet du G20 sur l'entrepreneuriat,
- une action «Innover en Europe» (Europe 2020).

6.1.1 Le CESE pourrait développer ces idées avec les acteurs concernés dans un avenir proche.

Bruxelles, le 15 septembre 2010.

*Le président  
du Comité économique et social européen*  
Mario SEPI

<sup>(12)</sup> Le programme de la Commission européenne (DG Entreprise) «Erasmus de l'entreprise» en faveur des entrepreneurs.